LE MOT DU PRESIDENT

L'activité Dragon en France a gentiment redémarré, à petite vitesse.

Le Linkers de Deauville fut le signal du lancement 2021 de notre jeu, et l'occasion de découvrir le nouveau et magnifique club house que nous avait présenté Jean dans le premier numéro de France Dragon Info.
Quinze équipages inscrits, et de jolies courses. Le classement général se trouve ici :

https://www.ffvoile.fr/ffv/sportif/ClmtCompetDet.asp?ClId=166878

La Classic de Noirmoutier n'a réuni que quatre bateaux, ce qui est bien faible pour une régate estivale.

Douarnenez, le fer de lance de nos flottes, a redémarré avec ses activités estivales avec comme point d'orgue les Voiles classiques de Douarnenez auxquelles neuf Dragon ont participé.

Les REGATES ROYALES 2021, support du National Open de France 2021, ont vu une participation de 31 bateaux dont seulement 12 Français, et ont réuni 9 nationalités.
Les conditions météo de la semaine ayant été « presque » parfaites, 8 courses ont été courues entre 5 nœuds et 16 nœuds de vent, avec un temps de course allant de 50 minutes à 1h10.
Cinq vainqueurs différents sur les huit8 courses courues. Le pavillon noir a sévi sur trois3 courses.
Grace à une belle régularité « Bande à Part » mené par Géry Trentesaux , Christian Ponthieu, Jean Queveau, et Sofian Bouvet gagne l'épreuve et devient Champion National 2021.
Un équipage français vainqueur des Régates Royales cela ne s'était plus vu depuis 2004, réalisé alors par le regretté Louis Urvois.
Victoire d'autant plus méritoire qu'en 2éme position se place le plus cannois de nos amis russe : ANAPURNA avec à son bord Anatoly Loginov, Vadin Satenko et Alexender Shalagin.
En 3éme position : HIGH TIMES de Suéde, en 4ème position : FREE de Suisse.
5éme et 2éme du National Open vient Nénette de Douarnenez barré par Gautier Guillou et équipé par Jaques Cares et Gwenael Chapalain. Ils ont eu la satisfaction de remporter trois courses. Un BFD et une mauvaise course les empêchent de mieux figurer.
En7ème position et 3éme du National Open pointe l'équipage d'OUTLOW mené par Stéphane Baseden , Pascal Rambo et Patrik Aucourt. Ils signent un retour remarqué parmi nous.
Vous pouvez consulter le classement général en suivant le lien :

https://www.ffvoile.fr/ffv/sportif/ClmtCompetDet.asp?ClId=169045

Comptant pour la Coupe de France restent deux épreuves importantes à courir : Port Camargue du 14 au 17 octobre, qui sera une bonne occasion de tester le plan d'eau avant le grade 1 de 2022, et Cazaux fin octobre qui sera la dernière épreuve.

Activité de Dragon français à l'étranger :

Jean-Pierre Barjon et son équipage ont participé à la Gold Cup à Marstrand (Suède) et se sont classés 36ème.

Aude Bovieux et Christian Gout ont participé sur un bateau allemand au Championnat d'Allemagne et terminent 15ème.

Géry Trentesaux avec BANDE A PART a réalisé la place de 4ème au championnat National Anglais qui se courait dans le cadre de la Coupe d'Edimbourg.

Robert Lehmann équipé par Olivier Vanacker et Michel Cohen, a brillamment remporté le championnat national de Suisse, belle victoire ! Une victoire française dans un championnat national étranger est un fait rare !.

Petit conseil de vie pratique : Lorsque vous allez régater à l'étranger, pensez à vérifier que votre assurance de bateau couvre bien le pays que vous allez visiter.
L'assurance liée à la licence couvre les dégâts matériels ou corporels que l'on commet à autrui par contre les dégâts sur notre propre bateau sont du ressort de notre assurance personnelle bateau en conséquence de quoi en cas de sinistre il est impératif de faire sa déclaration d'assurance auprès de l'assureur fédéral sur le site de la Fédé et confirmer par courrier à l'agent de la FFV. Pour les dégâts sur son propre bateau il y a lieu de faire une déclaration auprès de son assurance.

Ceci est un conseil qui n'engage en rien la responsabilité de son rédacteur

Jean Bréger

Les Dragon à Douarnenez

Petit historique :

Les premiers dragons apparaissent à Douarnenez en 1950 : le F27 « Ayaya » (P. Parmentier) et le F29 « Kornog » (M. Joncour) naviguent en baie. Il s'agissait de deux dragons « croisière » construits aux chantier Pouvreau.

A partir de 1952 la série prend de l'essor. Rapidement la flotte s'agrandit et compte de 10 à 13 unités et accueille 3 bateaux brestois.

Le premier championnat de France est organisé en 1971 et quelques équipages investissent dans des camions plateau et vont participer aux régates internationales dont les Gold Cups.

En 1977 premier championnat d'Europe à Douarnenez et en 1981 première Gold Cup.

Notre plan d'eau a acquis une renommée internationale dans la classe.

Quelques noms de douarnenistes qui ont écumé les différents plans d'eau européens : H. Fiacre, P De Mestier, J. Le Berre, H Le Berre, le Cdt Friant, les familles Urvois, Guillou, Gourlaouen, Trellu, sans oublier le doyen Y. Thézé qui naviguera jusqu'à ses 91 ans.

Le Grand Prix de Douarnenez verra le jour dans les années 2000 à l'initiative de Louis Urvois et verra naviguer les meilleurs dragonistes français et étrangers.

Annulé par deux fois en 2020 et2021 à cause de la pandémie il sera de nouveau un rendez-vous en 2022 du 2 au 7 mai. Nous vous y attendons nombreux.

Aujourd'hui la flotte se compose d'une quinzaine de bateaux actifs et le club Société des Régates de D0ouarnenez met deux Dragon à disposition de ses membres, qui sont utilisés pour la formation des équipages, la découverte du Dragon ou la location pour les régates.

FLOTTE DES DRAGONS DE DOUARNENEZ :

FRA121	Anthiletis	1957	construit à Brest	sr douarnenez
FRA207	Q TI TOU	1970	BORRESSEN	sr douarnenez
FRA266	AR VAG	1991	PETTICROW	sr douarnenez
FRA279	FEVER	1992	PETTICROW	sr douarnenez
FRA296	AR DIZAON	2000	PETTICROW	sr douarnenez
FRA337	AVEL DRO	1998	PETTICROW	sr douarnenez
FRA339	SKLAERA	1999	BORRENSEN	Vallée des Fous
FRA347	SCARLET	2004	PETTICROW	sr douarnenez
FRA354	SMAUG	1998	PETTICROW	sr douarnenez
FRA365	AR YOULEG	2006	PETTICROW	Sea to sea / sr douarnenez
FRA395	AR PRIM	2004	PETTICROW	sr douarnenez
FRA410	SPINDRIFT	2004	PETTICROW	sr douarnenez
FRA413	NENETTE	2004	PETTICROW	sr douarnenez
FRA418	EIZH	2015	PETTICROW	sr douarnenez
GBR630	T'AI FUN	1997	PETTICROW	sr douarnenez

NAVIGUER EN DRAGON A DOUARNENEZ

Pour bien naviguer c'est à DOUARNENEZ qu'il faut embarquer.
Stockage des bateaux sur le quai ou dans la darse devant le club.
Grutages : 6 jours sur 7 assurés par le personnel du port toute l'année

Pontons/grutages inclus dans le forfait annuel
Navigation à la voile autorisée dans le port.

Plan d'eau accessible en 5 minutes quelle que soit la marée.
Possibilités de réserver deux Dragon pour sorties formation, découverte ou régates. Tarif préférentiel aux adhérents.
Accueil, sportivité, détente, convivialité sont les devises de notre club.. Nous vous y attendons nombreux.

Naissance de la FxTeam

Attention aux Dragons… parce qu'avec eux tout peut aller très vite …

J'habite depuis presque 20 ans à St Briac sur mer, juste à côté de Dinard et de St Malo. Au cours d'un petit apéro sur la terrasse du Yacht Club à la fin de l'été 2019, on me propose d'embarquer sur un Dragon pour une journée de régate. J'accepte la proposition avec d'autant plus de plaisir que je dois subir à la fin de ce mois d'août une opération de l'épaule qui m'empêchera de naviguer pendant plusieurs mois.

Le Dragon sur lequel j'embarque est un Petticrow de 1991 contenant du Spheretex. Je suis merveilleusement bien accueilli à son bord par Didier le président du Yacht Club voisin de Saint Cast. Ce bateau est mis à la disposition des membres du club depuis quelques saisons, et Didier m'explique qu'il est lui-même propriétaire d'un Borresen de 1966 (mon année de naissance) tout en acajou verni. Le cockpit est complexe et beaucoup plus exigu que ceux des voiliers modernes sur lesquels j'ai pris l'habitude de naviguer. Dans les années 80, j'avais commencé la course au large sur des voiliers jaugés IOR jusqu'à faire dernièrement partie de l'équipage d'un proto KER 39 suisse.

Pourtant après un rapide briefing, j'ai l'impression surprenante de me sentir dans mon élément. Comme quoi, pour un pilote de ligne passionné d'America's Cup comme moi, on peut être tout autant emballé, par les dernières technologies high-tech développées pour faire voler des bateaux équipés de ''voiles'' identiques à des ailes d'avion, que par un joli gréement 7/8ème avec guignol, bastaques, grand génois à recouvrement et un spi symétrique tangonné !.. Petit break avant les régates de l'après-midi et, objectivement, six Dragons alignés au mouillage devant une plage de l'archipel des Ebihens c'est majestueux ! L'ambiance est détendue et parmi tous les skippers et équipiers présents, je fais la connaissance d'Aude qui navigue aujourd'hui sur un bateau qui n'est pas le sien. Elle est en effet propriétaire de Pandora, un splendide Dragon bleu marine construit en Hollande que j'aurai la chance de découvrir quelques semaines plus tard.

C'est sûrement sur cette magnifique plage, entre Didier qui est intarissable à propos de la longue histoire des Dragons et Aude, amoureuse de ce bateau, qui déploie un tel enthousiasme pour développer la série par ici, que j'ai si rapidement basculé ! En effet, trois mois plus tard en pleine convalescence, je commence à rechercher un bateau à acheter. J'entre en contact avec Fred à Douarnenez qui en a deux à vendre mais finalement je pars à Amsterdam voir un Doomernick pont en bois de 2008 devant lequel je craque immédiatement. Crise du COVID oblige, impossible d'aller chercher mon bateau en Hollande et je dois attendre le début d'été 2020 pour pouvoir enfin le mettre à l'eau en Bretagne.

Le baptême se fait devant toute la famille dans les règles prescrites par Neptune en saoulant l'ancien macoui afin de le couper avant qu'FxAphrodite ne reçoive officiellement son nouveau nom. Sa marraine Pascale est la plus merveilleuse femme du monde ! Cette année à la veille des Régates Royales à Cannes, nous venons de fêter nos 28 ans de mariage. Pascale a toujours su composer admirablement avec ma passion dévorante pour la voile, l'éducation de nos trois enfants et sa carrière d'hôtesse de l'air. Nos vacances se passent souvent en croisière mais plus jeune, elle a aussi beaucoup régaté. FxAphrodite l'a vite conquise, si bien qu'elle a décidé de reprendre une licence compétition après 15 ans d'absence.

Thibault mon fils de 26 ans passionné de tennis depuis son enfance n'a jamais vraiment régaté mais il attrape lui aussi très vite, le virus du Dragon. Et Louise, jeune institutrice du même âge qui fait partie des sauveteurs de la SNSM viendra compléter l'équipage après une rencontre sur l'eau entre Zodiac prévus pour la sécurité d'un triathlon. Ces deux jeunes sportifs se sont hyper motivés pendant nos entraînements du printemps 2021. C'est la naissance de notre FxTeam qui compte déjà un grand nombre de supporters parmi ma famille et nos amis.

Notre toute nouvelle équipe attendait avec impatience les régates locales que nous avions prévues en début de saison mais malheureusement les annulations s'enchaînent à cause du COVID. C'est finalement fin juin à Deau-

ville que nous débutons dans la série… et quel accueil parmi les Dragonistes ! Nous avons ensuite été merveilleusement bien reçus à Douarnenez en août, ainsi qu'à Cannes la semaine dernière. La FxTeam débute avec des performances qu'il va falloir améliorer mais nos objectifs restent de venir vous chatouiller rapidement.

Vos conseils et vos encouragements sont réellement fantastiques. Alors je vais en oublier beaucoup mais merci Jean, merci René et toute ta famille, merci Gérard, merci Denis, merci Didier, merci Aude, merci Christian, merci Gaëtan, merci Lars, merci Géry, merci Julien, merci Gwen …

PF Bouault au nom de la FxTeam.

QUOI DE NEUF DANS LES REGLES ?

En rouge, nouveau texte. En noir barré, texte supprimé. En bleu, mes explications inspirées de la traduction d'un texte de Dick Rose, président du Racing Rules Committee, avec quelques ajouts de ma part.

Yves Léglise

CHAPITRE 2 – QUAND LES BATEAUX SE RENCONTRENT

18 PLACE A LA MARQUE

Quand la règle 18 s'applique

La règle 18 s'applique entre des bateaux quand ils sont tenus de laisser une *marque* du même côté et qu'au moins l'un d'eux est dans la *zone*. Cependant, elle ne s'applique pas

(a) entre des bateaux sur des *bords* opposés sur un louvoyage au vent,

(b) entre des bateaux sur des *bords* opposés quand, la *route normale* à la *marque* pour l'un d'eux, mais pas pour les deux, est de virer de bord,

(c) entre un bateau s'approchant d'une *marque* et un autre la quittant, ou

(d) si la *marque* est un *obstacle* continu, auquel cas la règle 19 s'applique.

La règle 18 ne s'applique plus entre des bateaux quand la *place à la marque* a été donnée.

[NEW] De 1997 à 2008, la règle 18.1 stipule que la règle 18 s'applique entre les bateaux jusqu'à ce qu'ils aient « passé [la marque] ». Cela a été supprimé en 2009, de sorte que de 2009 à 2016, la règle 18 ne contenait aucun détail sur le moment où elle cesse de s'appliquer. Les concurrents ont souvent demandé : « Quand la règle 18 s'éteint-elle ? ». En 2017, pour tenter de répondre à cette question, la règle 18.2(d) a été modifiée en ajoutant la phrase « quand la place à la marque lui a été donnée ». À la suite de ce changement de 2017, les règles 18.2(b) et (c) cessent de s'appliquer « quand le bateau ayant droit à *la place à la marque* l'a obtenue ».

Malheureusement, la règle 18.2(d), combinée à la définition actuelle *Place à la marque* induit une conséquence involontaire qui introduit un changement de jeu indésirable.

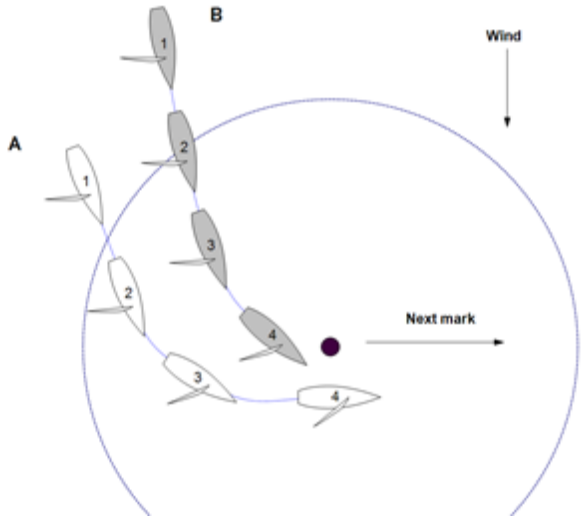

Dans le diagramme ci-contre, A est en route libre devant B lorsqu'il entre dans la zone, la règle 18.2(b) s'applique et A a droit à la place à la marque de la part de B. À la position 4, A a reçu la place pour naviguer vers la marque, la place pour contourner la marque tel que nécessaire pour effectuer le parcours, et la place pour la laisser sur le côté requis. Selon la règle 18.2(d), il n'a plus droit à la place à la marque de la part de B. À partir de là, 18.2(b) ne s'applique plus, donc B a droit à la place à la marque en vertu de la règle 18.2(a) parce qu'il est engagé à l'intérieur de A. Ce scénario n'a pas été voulu par les rédacteurs, pas plus que la façon donc la règle a été utilisée pendant de nombreuses années. L'intention derrière l'ajout des mots « l'a obtenue [la *place à la marque*] » à la règle 18.2(d) était qu'une fois qu'un bateau a reçu la place à la marque, la règle 18 ne devrait plus s'appliquer. Il n'était pas prévu que le bateau qui avait droit à la place à la marque selon la règle 18.2(b) serait soudainement tenu par la règle 18.2(a) de donner la place à marque à l'autre bateau plutôt que des règles 18.2(b) et (c).

Ce problème est résolu par la suppression dans le nouveau libellé de la règle 18.2(d) et par l'ajout d'une nouvelle phrase à la fin de la règle 18.1. La nouvelle phrase de la règle 18.1 éteint l'ensemble de la règle 18. L'intention derrière l'ajout des mots « l'a obtenue [la *place à la marque*] » à la règle 18.2(d) était qu'une fois qu'un bateau a reçu la place à la marque, la règle 18 ne devrait plus s'appliquer. Il n'était pas prévu que le bateau qui avait droit à la place à la marque selon la règle 18.2(b) serait soudainement tenu par la règle 18.2(a) de donner la place à marque à l'autre bateau. Ce problème est résolu par la suppression dans le nouveau libellé de la règle 18.2(d) et par l'ajout d'une nouvelle phrase à la fin de la règle 18.1. La nouvelle phrase de la règle 18.1 éteint l'ensemble de la règle 18 plutôt que des règles 18.2(b) et (c).

Voir également ci-dessous.

18.2 Donner la place à la marque

(d) Les règles 18.2(b) et (c) cessent de s'appliquer ~~quand~~ si le bateau ayant droit à la *place à la marque* ~~l'a obtenue, ou~~ passe la position bout au vent ou quitte la *zone*.

~~18.3 Virer de bord~~ Dépasser la position bout au vent dans la zone[NEW]

1. La règle 18.3 s'applique dans une situation où un bateau passe bout-au- vent et change de bord dans la zone. Elle ne s'applique pas à un bateau qui a changé de bord en dehors de la zone, mais est en train de « virer » depuis la position bout -au-vent jusqu'à ce qu'il soit au près, si la dernière partie de ce « virer » est dans la zone.
2. La règle 13 « Pendant le virement de bord » fait référence à un bateau qui a dépassé la position bout au vent jusqu'à ce qu'il soit au près.
3. La modification du titre de la règle applique plus spécifiquement le nom de la règle à l'exigence de la règle, la distinguant du contexte de la façon dont le mot « virer » est utilisé dans les autres règles.

19 PLACE POUR PASSER UN OBSTACLE

19.2 Donner la place à un obstacle

(c) Pendant que les bateaux passent un *obstacle* continu, si un bateau qui était en *route libre derrière* et tenu de *se maintenir à l'écart* devient *engagé* entre l'autre bateau et l'*obstacle* et, qu'au moment où l'*engagement* commence, il n'y a pas la *place* pour lui de passer entre eux,

(1) il n'a pas droit à la *place* selon la règle 19.2(b), et

tant que les bateaux restent *engagés*, il doit *se maintenir à l'écart* et les règles 10 et 11 ne s'appliquent pas.

[CLA] La règle 19.2(c) était ambigüe car il n'est pas clair que les bateaux doivent toujours être en train de passer un obstacle continu ou non pour que la dernière phrase de la règle s'applique. La nouvelle rédaction établit clairement que la dernière phrase de la règle ne s'applique que quand les bateaux sont en train de passer un obstacle continu.

20 PLACE POUR VIRER DE BORD A UN OBSTACLE

20.4 Exigences complémentaires pour les appels à la voix

(a) Lorsque les conditions sont telles qu'un appel peut ne pas être entendu, le bateau doit également faire un signal indiquant clairement son besoin de *place* pour virer de bord ou sa réponse.

(b) L'avis de course peut spécifier un autre moyen de communication pour qu'un bateau indique son besoin de *place* pour virer de bord ou donne sa réponse et exiger des bateaux qu'ils l'utilisent.

[NEW] La règle 20 est au départ une règle de sécurité et il est donc particulièrement important, selon les règles 20.1, 20.2 (c) ou 20.3, que les communications soient clairement entendues.

Dans les courses de grands bateaux ou de multicoques ou de bateaux à foils qui ralentissent spectaculairement quand ils virent de bord, les bateaux sont souvent si éloignés les uns des autres lorsqu'il faut faire un appel à la voix qu'il est peu probable que cet appel soit entendu.

La nouvelle règle 20.4(a) exige d'un bateau qu'il utilise un signal approprié quand il communique selon la règle 20 dans des conditions où un appel à la voix peut ne pas être entendu. Elle permet également soit à l'autorité organisatrice soit au comité de course d'imposer aux bateaux un moyen de communication spécifié dans l'avis de course ou les instructions de course.

La rédaction de la règle a été faite pour lui permettre de s'adapter à de futurs changements dans la technologie de communication entre bateaux.

SECTION D - AUTRES RÈGLES

~~21 EXONÉRATION~~

~~Quand un bateau navigue dans la place ou la place à la marque à laquelle il a droit, il doit être exonéré si, dans un incident avec un bateau tenu de lui donner cette place ou place à la marque,~~

~~(a) il enfreint une règle de la Section A, la règle 15 ou la règle 16, ou~~

~~(b) il est contraint d'enfreindre la règle 31.~~

[CLA] La disparition de la règle 21 entraîne une renumérotation de toute cette section.

Marstrand, Gold Cup 2021

France Dragon Info est le bulletin périodique gratuit publié par l'Association France Dragon (loi 1901) à l'usage de ses membres et associés — Directeur de la publication : Jean Bréger — Rédaction : collectif AFD — N° 3, octobre 2021
Adresser articles et photos au Secrétaire marc.delafons@gmail.com ou à yves.leglise@gmail.com